

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

Qualification Provinciale GAF

10 au 12 avril 2026

GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4
514-252-3043 / www.gymqc.ca
Personne contact : Josée-Anne Adam
inscription@gymqc.ca



COMITÉ ORGANISATEUR

BOIS-FRANCS

Directrice : Mélissa Houle
Courriel : apichebilodeau@gymboisfrancs.com
Site web : www.gymboisfrancs.com



LIEU

COMPLEXE MULTISPORT PROMUTUEL

605 Notre-Dame Est, Victoriaville, QC, G6P 6Y9.

- [Lien Google Map](#)
- *Le stationnement principal est situé au 59 boulevard Labbé sud. À noter que le vendredi, le stationnement sera accessible seulement à partir de 17h. Plus de détails vous seront fournis dans les semaines précédant l'évènement.*

SERVICES AUX PARTICIPANTS

(Athlètes, Spectateurs
et Entraîneurs)

HÉBERGEMENT

Veuillez noter qu'il y a plusieurs évènements dans la ville pendant cette fin de semaine. C'est pour cette raison que le choix d'hébergement est très limité.

Auberge Hélène

39 boul Arthabaska Est
Victoriaville, QC, G6T 0S6
819-758-5806 / [Site web](#)

Lors de la réservation, vous devez mentionner que c'est pour la Qualification Provinciale avec le club de gymnastique des Bois-Francs.

Si aucune place n'est disponible à l'Auberge Hélène, les sites web suivants sont suggérés pour effectuer votre recherche d'hébergement :

- [Tourisme Région Victoriaville](#)
- [Tourisme Centre-du-Québec](#)

SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

1 jour	Forfait 3 jours
24,00 \$ / Adulte (13-65 ans)	40,00 \$ / Adulte (13-65 ans)
14,00 \$ / Aîné (66 ans et +)	20,00 \$ / Aîné (66 ans et +)
14,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)	20,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)
Gratuit / bambin (0 à 5 ans)	Gratuit / bambin (0 à 5 ans)

Une billetterie en ligne sera disponible. À la porte, il sera possible de payer en argent comptant seulement.

SERVICES AUX PARTICIPANTS

(Athlètes, Spectateurs et Entraîneurs)

SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

AUTRES INFORMATIONS

- Une petite cantine sera offerte pour les spectateurs (breuvages et collations).
- Il y aura possiblement un ou quelques kiosques souvenir.

ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition.

HORAIRE ET INSCRIPTION

(1 de 2)

- **Date limite d'inscription et de paiement : 1 avril 2026**
- **Date de publication des athlètes qualifiés : 30 mars 2026**
- **Date de publication de l'horaire : 2 avril 2026**
- **Frais d'inscription :**

GAF (N Intro et N6)	143,00 \$
Entraîneur	0,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$** par discipline
- **Demande de modification à l'horaire après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète
- **Frais de retard pour dépôt d'une musique GAF après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.

1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 - a. Choisissez l'événement et le club.
 - b. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 - c. Ajoutez les entraîneurs et leurs formations (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 - d. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 - e. Cliquez sur "envoyer inscription".
 - f. Lire la procédure et condition.
 - g. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 - h. Le fichier s'enregistrera automatiquement sur votre ordinateur.
 - i. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (mhoule@gymboisfrancs.com).

HORAIRE ET INSCRIPTION

(2 de 2)

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des inscriptions devra se faire :

- a. Par chèque : Libellé au nom de « Club de gymnastique des Bois-Francis » et doit être retourné à l'adresse suivante : C.P. 251, Victoriaville, QC, G6P 6S9.
- b. Par virement bancaire :
 - Transit : 10108
 - Institution : 815
 - Folio : 0608638
- c. Par virement électronique :
 - Courriel : cgbf@gymboisfrancis.com
 - Autre : Aucune question n'est requise. Veuillez inscrire dans la section commentaire le nom de votre club ainsi que le nom de l'événement.

AUTRES

1. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
2. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
3. Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1^{re} journée de compétition, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

MUSIQUE GAF

Toutes les musiques ont été reçues au courant de la saison. Si vous avez un changement de musique, contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca).

SUBSTITUTION D'ATHLÈTE

Se référer à la section **6.14** du **Cahier des charges**, disponible sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca). Lorsqu'une place se libérera, le club d'appartenance de l'athlète substitut recevra un courriel de la part d'inscription@gymqc.ca.

ANNULATION

Se référer à la section **6.13** et **6.13.2** du **Cahier des charges**, disponible sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca).

6.13.2 FINALITÉS

Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :

- Qualification Provinciale, Championnats Québécois et Coupe Provinciale
 - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.
 - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de moins de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 24 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.

NOUVEAUTÉ : Pour obtenir un remboursement, un club doit compléter le formulaire Activity Messenger prévu à cet effet : [Demande de remboursement](#). Une fois soumis, le formulaire sera envoyé automatiquement au comité organisateur et à GYMQC. Les pièces jointes déposées dans ce formulaire seront accessibles par le personnel de GYMQC seulement.